

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 26 septembre 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - INNN (INNOVATION NUMÉRIQUE, INSURTECH IN NIORT) 2022 - TARIFICATION

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON à Jacques BILLY, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET BONNEAU, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Lucy MOREAU à François GUYON, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Florent JARRIAULT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - INNN (INNOVATION NUMÉRIQUE, INSURTECH IN NIORT) 2022 - TARIFICATION

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'intérêt pour l'événement Niort Numeric ne se dément pas depuis sa création en 2013.

Cette manifestation s'impose comme l'un des rendez-vous marquant des professionnels du digital.

Niort Numeric permet à la Communauté d'Agglomération du Niortais et à ses partenaires, de développer les usages professionnels du numérique et de l'informatique pour :

- valoriser une filière créatrice d'emplois et de formations diplômantes,
- donner une belle visibilité aux entreprises informatiques et numériques présentes sur le territoire,
- sensibiliser les professionnels aux usages et aux technologies numériques,
- informer le grand public sur les nouveaux développements et usages informatiques qui font l'actualité,
- Contribuer à mettre en relation les donneurs d'ordre et les fournisseurs dans l'objectif de dynamiser les affaires,
- répondre aux problématiques d'emplois et de recrutement du bassin niortais.

Depuis sa création, la rencontre a accueilli près de 19 000 visiteurs.

En 2019, ce sont plus de 4500 visiteurs sur les deux journées ; 350 participants à la soirée French Tech ; 564 entretiens au job dating ; 53 intervenants ; 284 exposants répartis sur 60 stands.

En 2022 l'évènement aura lieu les 5 et 6 octobre, en centre-ville de Niort (Place du Donjon et Espace Niort Tech), comme ce devait être le cas en 2020 pour l'événement qui a été annulé en raison de la crise sanitaire.

Nous avons profité de ces deux années pour retravailler l'événement avec l'ambition de le positionner comme un temps fort incontournable au niveau national dans les domaines du risque, de l'assurtech, de l'innovation et du numérique.

Cette évolution passe par un nouveau nom « Le INNN – salon de l'*Innovation numérique, de l'Insurtech, In Niort* ».

Ainsi, la proposition de valeur qui sera faite aux entreprises sera de mettre l'accent sur leur activité et leurs produits, leur marque, par le biais de prises de parole, de rendez-vous d'affaires, de stands, de master classes...

En complément de la délibération passée le 11 avril 2022 qui définissait les tarifs des stands et des services, la délibération présente propose une modification de la tarification pour la soirée du 5 octobre.

Prix d'entrée pour la soirée Réseau du 5 octobre :

L'accès à la conférence : 15€ / personne.

L'accès à la conférence + cocktail : 30€ / personne.

Le nombre d'accès gratuits pour les sponsors et le mode de règlement restent inchangés.

Tous ces tarifs s'entendent net de taxes. Le règlement se fera exclusivement par carte bleue via la plateforme de réservation du salon.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la tarification des prestations proposées pour la soirée du 5 octobre 2022,
- Approuve les modes de règlement des prestations,
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

François GUYON

Délégué du Président